

## AMEXIST III, retour d'expérience

**Engagé depuis plusieurs années dans la Démarche de Progrès en Santé au Travail (DPST), SISTM, Service de santé au travail du département de la Manche vient d'obtenir le niveau le plus élevé de la certification qualité, AMEXIST III. Retour d'expérience avec le Directeur et l'animateur qualité.**

### • Pourquoi SISTM s'est-il engagé dans une démarche qualité ?

La politique qualité est une démarche volontaire de notre Service, impulsée par le CA et la Direction en 2009. En nous engageant dans cette démarche, nous souhaitons atteindre deux objectifs. D'une part, harmoniser et améliorer le fonctionnement interne du Service en entrant dans une logique d'amélioration continue.

Et, d'autre part, optimiser la qualité de nos prestations en répondant aux besoins des adhérents et aux nouvelles exigences de la Santé au travail.

### • Quel est l'apport pour SISTM en interne et pour les adhérents ?

Par l'amélioration continue, nous rendons la pratique des collaborateurs plus confortable (traitement des dysfonctionnements, démarche d'audit interne, groupes de travail...). Par ailleurs, de par son objectif commun à tous, cette démarche a été fédératrice au sein du Service. En interne, elle a également facilité l'élaboration et la mise en œuvre de notre projet de Service.

A travers cette politique qualité, notre Service s'engage à répondre aux besoins, mais aussi aux demandes des adhérents. Au quotidien, cela se concrétise par des actions, aux côtés des employeurs et de leurs salariés, aussi bien dans le cadre des visites pour le suivi individuel, des sensibilisations collectives et des interventions en milieu de travail.

### • Comment le projet s'est-il organisé ?

Le projet a été mené par l'animateur qualité et un comité de pilotage représentatif de tous les métiers et secteurs géographiques. Une fois la mission du comité de pilotage définie et assimilée par ses membres, un état des lieux T0 a été nécessaire, afin de planifier le projet de certification. Sur la base du référentiel, la démarche d'audit interne a permis d'affiner cet état T0. Un plan d'action a ensuite été identifié, afin de répondre à un maximum d'exigences du référentiel AMEXIST III. Ce plan d'action a été décliné, dans certains cas, vers les responsables d'activités concernés (Direction, RH, informatique, communication...).

En parallèle, le comité de pilotage a suivi durant deux ans le taux d'avancement associé au projet et a engagé des



Pierrick Martin (à gauche), directeur SISTM, et Julien Schoonheere, animateur qualité, devant les trois certifications AMEXIST.

actions en conséquence. Un indicateur de suivi a été préalablement défini au sein de ce comité et communiqué régulièrement à l'ensemble des collaborateurs SISTM.

### • Quels sont les points sur lesquels vous avez dû porter une attention particulière ?

Il faut toujours avoir à l'esprit que le projet de Service est en lien constant avec la démarche de progrès en Santé au travail. Le référentiel AMEXIST III est dense, le fait de présenter l'ensemble des points sur deux jours est assez "sportif", d'où l'importance de bien l'organiser en amont.

L'information auprès des salariés du Service est aussi un point à ne pas négliger ; elle a toute son importance pour favoriser leur implication à la démarche. Un mois avant l'audit de certification, nous avons ainsi renforcé notre communication auprès du personnel.

C'est dans ce contexte que le Service a obtenu en décembre 2015, pour cinq ans, la certification AMEXIST III. ■



### BRÈVE

#### Création de l'Agence nationale de santé publique

Publiée au Journal Officiel du 15 avril dernier, l'ordonnance n° 2016-462 du 14 avril 2016 porte création de l'Agence nationale de santé publique.

Cette nouvelle agence agrège les missions, compétences et pouvoirs de l'actuel Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et de l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS). Elle a pour missions :

- L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'ordonnance portant création de l'Agence nationale de santé publique prend effet à dater du 1<sup>er</sup> mai 2016.

#### Démarche de Progrès en Santé au Travail



Démarche métier créée par le terrain pour les SSTI, la DPST est un processus d'amélioration continue, mais dont les résultats peuvent être actés à un temps T par l'évaluation. Déclinant 22 points d'analyse (Gouvernance du SSTI, analyse du besoin, systèmes d'information, DMST, gestion en mode projet...), la grille d'évaluation permet au SSTI d'évaluer objectivement son avancée dans la Démarche et de se positionner directement au niveau correspondant à son avancée, sans forcément avoir à valider le précédent. Elle est disponible au format Excel ou dans une version interactive en ligne, accessibles toutes deux depuis le site du Cisme.